



Acte n° 2024C34

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 29

Pouvoirs : 8

Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 15/03/2024

Le 21 mars 2024, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des Fêtes, 49 grande rue à Misérieux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Marcel BABAD (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Ingrid BESSON (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Valérie BOYER), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Amina LEGHNIDER, Michelle NUGUET (Pouvoir à Pascal CUNY), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Nathalie TISSERAND, Catherine VIGNON.

Secrétaire de séance : Pierre ROSET.

OBJET : **TECHNIQUE - Renforcer la transition écologique et le développement des Energies Renouvelables - Demande de subvention - Réalisation du cadastre solaire du territoire de la CCDSV**

M. Frédéric VALLOS, Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux, rappelle que le PCAET validé en mars 2023 est maintenant en phase opérationnelle avec la mise en place de 40 actions ayant comme objectifs :

- S'adapter au changement climatique,
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- Développer les énergies renouvelables,
- Augmenter le stockage de carbone,
- Maîtriser la consommation d'énergie.

A la suite du diagnostic réalisé dans le cadre du PCAET, l'énergie solaire a été identifiée comme le plus gros potentiel de développement des Energies Renouvelables. C'est notamment l'action 17A de notre PCAET qui préconise la mise en place d'un cadastre solaire sur le territoire.

Le cadastre solaire est un outil sous forme de carte interactive accessible à tous les habitants et acteurs du territoire. Il permet de simuler la capacité d'une toiture/parking à produire de l'énergie solaire, qui pourra être transformée en électricité (par des panneaux photovoltaïques) ou en chaleur (par des panneaux thermiques).

Il prend en compte le relief, l'inclinaison de la toiture, son potentiel d'ensoleillement et les ombres portées par les bâtiments voisins et la végétation alentour. Il permet également de réaliser des simulations des différentes possibilités techniques et financières pour évaluer le dimensionnement et la rentabilité d'une installation.

Un des objectifs est d'utiliser le cadastre comme levier pour encourager le développement des énergies renouvelables et faciliter le passage à l'acte en orientant les différents acteurs vers des dispositifs d'accompagnement neutres et indépendants (ALEC par exemple).

Ainsi afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire aux EnR et donner un premier niveau d'informations neutres sur le potentiel solaire des toitures/parking, la CCDSV a décidé de développer le cadastre solaire de son territoire.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Détail des dépenses	Montant € H.T.	Détail des financeurs	Taux	Montant € H.T.
Réalisation du cadastre solaire de la CCDSV	32 400€	Etat	40%	12 960€
		Autofinancement CCDSV	60%	19 440€
TOTAL	32 400€	TOTAL		32 400€

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 14/03/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel global de l'opération qui sera réalisée en 2024 ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions et participations telles qu'indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer tous les actes relatifs à cette opération ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au BP du budget principal 2024.

A Misérieux, le 21/03/2024

Le Secrétaire de Séance,
Pierre ROSET

Le Président,
Marc PECHOUX

Affichage sous format électronique : 29/03/2024

